Image not found or type unknown

Mariage gris enquête de police

Par **liwaii**, le **18/07/2016** à **16:58**

Bonjour,

Je suis victime d'un mariage gris.
Je me suis marié avec une marocaine à Marrakech l'année dernière.
Arrivée en France au mois de mars dernier....
3 semaine plus tard elle abandonné le domicile conjugal depuis ce jour elle a coupé les ponts.
Plus aucune nouvelle...disparue !

J'ai dénoncé le mariage gris auprès de la mairie de Colombes.
Les services administratifs de la mairie de Colombes ont transmis mon dossier au procureur de la république et au préfet.

Le procureur a demandé au commissariat de police de
diligenter un enquête sur la caractère migratoire de mon mariage.

J'ai reçu un courrier à ce sujet qui date du 4 juillet dernier.
Depuis plus aucune nouvelle de la part du commissariat.

A votre avis quelles sont le délais pour traiter ce genre d'affaire sachant que mon épouse a un visa valable jusqu'en février 2017.

Une annulation de mariage est elle possible ? et dans quelles conditions ?

Cordialement pour toutes vos informations

Par **amajuris**, le **18/07/2016** à **17:13**

bonjour,
votre mariage a-t-il été transcrit sur l'état-civil français ?
Une annulation de mariage n'est jamais simple.
vous pouvez consulter ce lien:
http://mariagegris.fr/?p=1104
salutations

Par **liwaii**, le **18/07/2016** à **17:18**

oui le mariage a été transcrit à Nantes

Par **Visiteur**, le **18/07/2016** à **19:24**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Avez vous porté plainte ?

Par **amajuris**, le **18/07/2016** à **20:00**

déposer une plainte pour quelle raison ?
avoir été trop naïf ?
Ce n'est pas une infraction ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés